

OFAJ
DFJW

CARTORIK

UNE CARTE PARTICIPATIVE

Guide pour l'introduction de nouveaux lieux
de l'histoire franco-allemande

Sommaire

Introduction

- ▶ **Présentation de *Cartorik*** p. 4
- ▶ **Présentation de la version participative** p. 5

Création de nouveaux lieux

- ▶ **Public cible** p. 7
 - Contexte éducatif
 - Coopération franco-allemande
- ▶ **Cadre général** p. 7
 - Cadre technique
 - Cadre spatio-temporel
 - Cadre pédagogique
- ▶ **Étapes de travail** p. 8
 - Choix d'un lieu
 - Recherche historique
 - Forme de la présentation

Publication sur *Cartorik*

- ▶ **Modalités** p. 15
 - Appel à contributions
 - Composition du jury
- ▶ **Cahier des charges** p. 15
 - Critères relatifs au contenu
 - Critères relatifs à la forme
- ▶ **Soutien par l'OFAJ** p. 16
- ▶ **Qu'est-ce que l'OFAJ?** p. 17

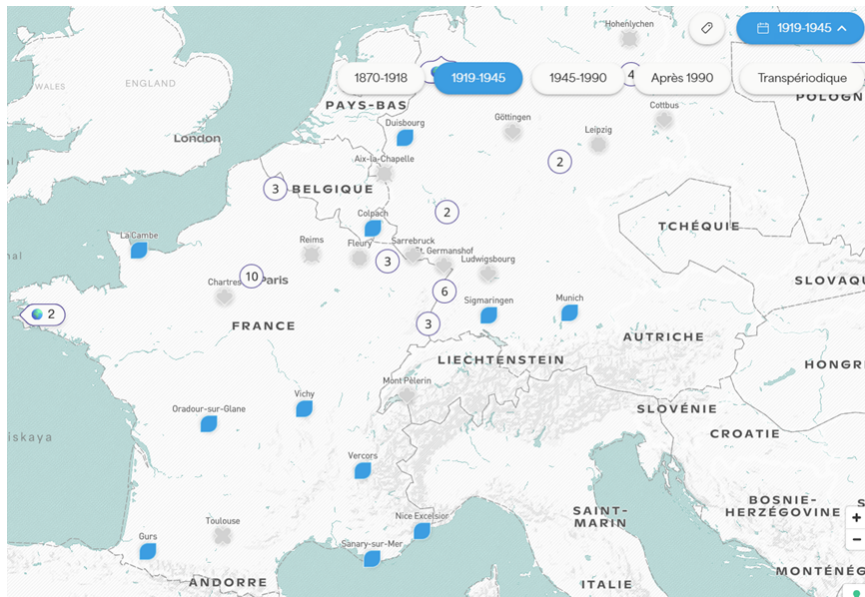
Partie 1

Introduction

Présentation de Cartorik

L'application web *Cartorik* est une **carte numérique** et interactive qui présente des lieux emblématiques de l'histoire franco-allemande.

Dans sa version initiale, *Cartorik* comprend **63 lieux** relatifs à des événements qui se sont déroulés **entre 1870 et aujourd'hui**. Ou plutôt «63 +» : 63 en référence à 1963, année de création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), et + parce que ce projet a été dès l'origine conçu de manière ouverte. Chaque lieu est présenté sous la forme d'une notice rédigée par une historienne ou un historien et illustrée par divers documents. La coordination scientifique du projet est assurée par un binôme franco-allemand composé des professeurs Corine Defrance et Ulrich Pfeil.



Exemples de lieux figurant sur Cartorik, ici pour la période 1919-1945.

Si la carte ne prétend pas à l'exhaustivité, elle vise à mettre en valeur la diversité des histoires franco-allemandes, à travers des lieux connus ou méconnus, des lieux de conflits ou de coopération, etc.



D'un point de vue pédagogique, *Cartorik* peut enrichir les programmes d'échanges ou de rencontres, dans la mesure où la plateforme permet :

- ▶ un élargissement du **champ thématique**, grâce à des lieux se rapportant au sport, à la culture ou à l'environnement ;
- ▶ un élargissement du **champ historique**, grâce à des lieux se rapportant à d'autres périodes que les deux guerres mondiales ;
- ▶ un élargissement du **champ géographique**, grâce à des lieux situés hors des régions frontalières voire, dans certains cas, hors de France et d'Allemagne.



Seville, un exemple de lieu de l'histoire franco-allemande illustrant la diversité thématique (le football), historique (1982) et géographique (l'Espagne) proposée par Cartorik.



Disponible en français, en allemand et en anglais, *Cartorik* est un outil d'apprentissage historique, culturel et linguistique de nature à éveiller l'intérêt d'un public jeune, acquis aux pratiques numériques. Il est possible de l'utiliser avec des groupes franco-allemands ou trilatéraux au cours des rencontres elles-mêmes, mais aussi lors des phases de préparation et de bilan.

Lancée le 27 mai 2024 à l'occasion de la visite d'État du président Macron à Berlin, l'application a remporté la même année un *Bronze Lovie Award* dans la catégorie « *Mobile Excellence* ». Depuis, elle a été présentée au sein de différents réseaux de l'OFAJ, dans les contextes de l'éducation formelle et de l'éducation non-formelle. Elle a également fait l'objet de plusieurs formations en ligne à destination de professionnels de l'enseignement et de l'animation. Par ailleurs, un livre regroupant les notices a été publié (en allemand) en 2026 sous le titre « *63 Orte der deutsch-französischen Geschichte* ». Une version française est planifiée.

Présentation de la version participative

Depuis son lancement, *Cartorik* a suscité un vif intérêt chez les acteurs de la coopération franco-allemande. Cependant, même si l'intérêt des lieux et la qualité des notices ont été largement salués, l'OFAJ a rapidement reçu des propositions de **lieux supplémentaires** – qui ne figuraient pas sur la carte et dont l'absence, pour certaines personnes, représentait une lacune. Bien qu'il ait toujours été précisé que *Cartorik* regroupe des lieux de l'histoire franco-allemande, et non les lieux de l'histoire franco-allemande, et que l'ajout de nouveaux lieux ait été une perspective dès le départ, la question du nombre et de la sélection des notices s'est rapidement posée.

Par ailleurs, l'OFAJ a engagé un travail de réflexion sur la **didactisation** de l'application web. De quelle façon un outil calibré pour une utilisation individuelle (sur smartphone ou ordinateur) peut-il enrichir un travail de groupe ? Comment développer l'interactivité de la carte, par-delà les modes de recherche et de navigation ? Certaines notices ont été agrémentées de **quiz** élaborés par des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ, mais il est vite apparu que la piste la plus prometteuse, d'un point de vue pédagogique, était la **sélection et la présentation de nouveaux lieux par des groupes de jeunes**, sur le modèle des lieux existants.

Une **extension** de *Cartorik* à de nouveaux lieux dans un format participatif permettra :

- ▶ une appropriation de l'outil par des jeunes qui, dans ce cadre, ne seraient pas seulement des utilisateurs mais aussi des contributeurs ;
- ▶ une réflexion collective sur l'histoire franco-allemande dans toute sa diversité, à travers le choix des lieux ;

- ▶ une découverte de la méthode scientifique à travers des recherches historiques au sujet des lieux en question (sur place ou dans des archives) ;
- ▶ un développement des compétences de littératie numérique, à travers la mise en forme des notices.

Cette extension contribuera en outre à faire de *Cartorik* un **outil vivant et dynamique**, susceptible d'évoluer au fil du temps, dans un environnement web qui favorise ce type de format.

L'enjeu, lors de cette nouvelle phase, est d'ouvrir le projet à de nouvelles propositions tout en garantissant sa **cohérence** ainsi que l'**équilibre** des périodes et des thématiques abordées. C'est l'objet de ce guide.

Concrètement, l'extension de *Cartorik* est envisagée en deux étapes :

- ① la **création** de nouveaux lieux à partir des comptes ouverts par les groupes intéressés. Chaque compte permettra de réaliser des notices en faisant appel aux différentes fonctionnalités de l'outil (inscription sur la carte, référencement par période, par mots-clés, etc.). En revanche, à ce stade, le résultat ne sera visible que par les titulaires du compte.
- ② la **sélection** par un jury d'une dizaine de lieux par an, en vue d'une publication sur la version de l'application accessible au grand public. Les lieux sélectionnés viendront alors s'ajouter au fur et à mesure aux lieux actuels.

Partie 2

Création de nouveaux lieux

Public cible



Contexte éducatif

La version participative de *Cartorik* doit donner lieu à des projets s'inscrivant dans un **cadre pédagogique**. En règle générale, ils seront réalisés par des groupes – même si, dans certains cas, des initiatives individuelles (franco-allemandes) peuvent être envisageables.

Les projets en question peuvent être menés dans un contexte d'**éducation formelle** (entre des établissements scolaires) ou dans un contexte d'**éducation non-formelle** (entre des associations, des mémoriaux et/ou des villes jumelées). Dans un cas comme dans l'autre, en principe, l'accompagnement par une équipe pédagogique est requis.

L'**âge** et le **niveau** de formation des participantes et participants sont laissés à la discrétion des porteurs de projets, dès lors qu'ils sont en adéquation avec les directives de l'OFAJ. Pour rappel, les programmes de l'OFAJ s'adressent aux jeunes de France et d'Allemagne entre 3 et 35 ans (selon les programmes et hors équipes pédagogiques). *Cartorik* s'adresse en règle générale à des jeunes à partir de 14 ans.

Cependant, la création de nouveaux lieux pour *Cartorik* implique un travail de réflexion, de recherche et de rédaction qui peut être complexe et, dans le cas d'histoires conflictuelles, sensible. L'équipe doit donc veiller à ce que les objectifs et les méthodes du projet soient adaptés au public cible.



Coopération franco-allemande

Cartorik doit permettre de **croiser les regards sur l'histoire franco-allemande**, dans une **approche multiperspectiviste**. C'est pourquoi la création de nouveaux lieux doit se faire dans le cadre de **coopérations bilatérales** entre partenaires français et allemands.

L'ouverture à des participantes et participants d'un troisième pays dans le cadre d'une **coopération trilatérale** est en revanche possible. Si le lieu choisi a trait à une histoire dépassant le périmètre des relations franco-allemandes (par exemple la colonisation ou la construction européenne), cette ouverture peut même être bienvenue – dès lors que l'histoire du lieu lui-même a un caractère franco-allemand.

Cadre général



Cadre technique

La création d'un nouveau lieu nécessite la création d'un **compte utilisateur** sur *Cartorik* :

Son administratrice ou administrateur est en principe un membre de l'équipe pédagogique – sauf dans le cas de projets individuels.

Ce compte permet de créer un nouveau lieu et d'**éditer une notice correspondante**. Le lieu en question apparaît alors sur la **carte numérique**. Toutefois, il est visible uniquement pour les titulaires du compte. Cette configuration permet d'éviter la publication d'informations qui n'auraient pas été validées par l'OFAJ mais aussi, pour les groupes, d'expérimenter en visualisant différentes versions de travail sans avoir à livrer tout de suite un résultat abouti. Par ailleurs, un profil permet de créer autant de lieux que souhaité, ce qui permet par exemple à un groupe de travailler en parallèle sur plusieurs notices sans avoir à multiplier les comptes.

Lorsque le lieu est finalisé et indiqué comme « complet », il devient visible pour l'OFAJ. Un **formulaire** permet de le soumettre au jury.



Cadre spatio-temporel

La création d'un nouveau lieu peut être mise en œuvre à l'occasion d'un **échange scolaire**, d'une **rencontre en tiers-lieu** ou de tout autre type de projet franco-allemand pouvant être soutenu par l'OFAJ, qu'il soit en **présentiel, hybride ou en ligne**.

Le travail en commun peut être partiellement ou totalement réalisé lors des phases de mobilité, lorsque le groupe franco-allemand est réuni. Toutefois, la création d'un lieu de A à Z est un processus qui peut être long, dans la mesure où il nécessite des discussions et des recherches approfondies (qui ne se limitent pas aux ressources disponibles sur Internet). Il peut donc être indiqué de prévoir des séances de travail **en amont** et **en aval** de la rencontre ou de l'échange, en faisant appel aux outils numériques (documents partagés, visioconférences, etc.).

En présentiel comme en distanciel, il est important que les participantes et participants de France et d'Allemagne travaillent **ensemble**. Ce qui implique de surmonter les barrières culturelles et linguistiques en élaborant des stratégies de communication adéquates.



Cadre pédagogique

La **démarche historique** est au cœur de *Cartorik*. C'est pourquoi les lieux ont été choisis et leur présentation conçue par des historiennes et historiens. Cependant, il n'est pas obligatoire que le projet dans lequel s'inscrit la création d'un nouveau lieu soit intégralement dédié à l'histoire. Il peut s'agir d'un échange ou d'une rencontre portant également sur d'autres thèmes.

Par ailleurs, le fait que *Cartorik* invite à se pencher sur l'**histoire sociale, culturelle ou sportive** peut donner lieu, dans le contexte scolaire, à des projets **interdisciplinaires** en impliquant les enseignantes et enseignants d'histoire et de langue, mais aussi d'éducation physique, de musique, d'arts plastiques, etc.

Dans tous les cas, il est recommandé **de travailler de façon participative** en associant les jeunes aux différentes décisions, du choix du lieu (du thème, de la période, etc.) au choix de la forme – dans le respect des préconisations exposées dans ce guide. Les apprentissages sont d'autant plus riches et durables que les participantes et participants jouent un rôle actif lors de chaque étape du projet.

Par ailleurs, lorsque les groupes ont une taille assez importante, il peut être utile de répartir les tâches entre différents sous-groupes : recherche de documentation, rédaction des textes, sélection des illustrations, préparation d'un quiz, traduction, etc.

Les jeunes, en somme, doivent pouvoir **s'appropriier le projet** en abordant un lieu qui les intéresse à travers des tâches qui les motivent.

Étapes de travail



Choix d'un lieu

Les questions suivantes peuvent guider le choix d'un nouveau lieu pour *Cartorik* :

1. Le lieu se rapporte-t-il à une histoire franco-allemande ?


Il convient de privilégier des événements significatifs dans l'**histoire des deux pays** (et non dans l'histoire d'un des deux pays comme des épisodes de la Guerre d'Algérie ou de la division de l'Allemagne entre RFA et RDA – sauf s'ils impliquent directement des acteurs du pays partenaire).

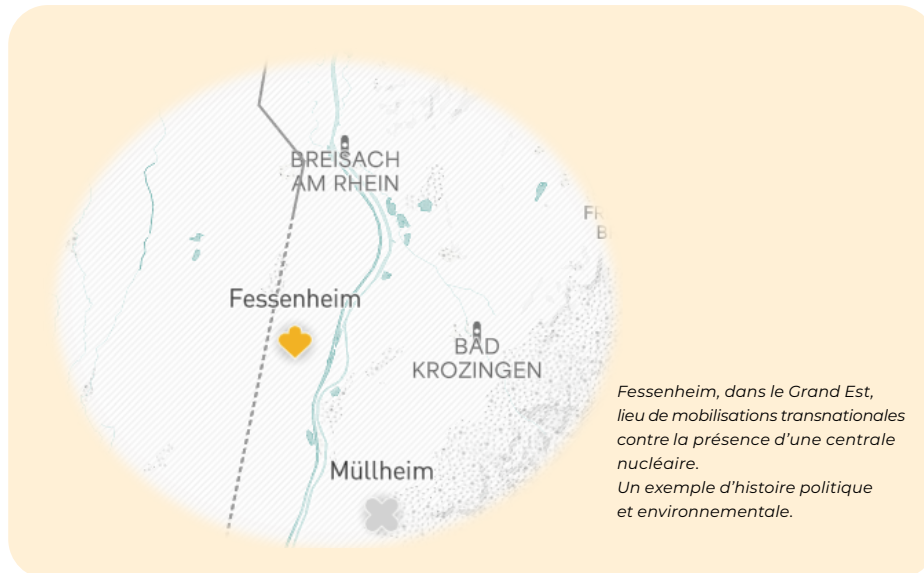
Le lieu doit aussi se prêter à une **double perspective**, sans s'inscrire uniquement dans un récit national. Pour rappel, il peut être situé ailleurs qu'en France et en Allemagne, à condition que son histoire ait une dimension franco-allemande.

2. Le lieu a-t-il un caractère unique ou exemplaire ?

Cartorik a vocation à inclure une sélection de lieux présentant un intérêt spécifique. Il peut s'agir de **lieux méconnus**, comme c'est le cas dans la version initiale de l'outil avec, par exemple, Courrières (catastrophe minière et solidarité franco-allemande). En revanche, une histoire d'intérêt principalement local comme un jumelage classique entre deux villes est moins pertinente : il existe en effet entre la France et l'Allemagne plus de 2 200 jumelages et ils ne peuvent pas tous figurer sur la carte.

3. Le lieu contribue-t-il à la diversité thématique de *Cartorik* ?

Comme indiqué plus haut, l'intérêt de *Cartorik* est de proposer un **large spectre historique, géographique et thématique**. Cette caractéristique doit être préservée lors de sa version participative. Il est donc souhaitable d'examiner en détail les lieux présents sur la carte (la liste complète se trouve sur *Cartorik* en bas de la page de présentation du **projet** ). D'une part, pour s'assurer que ce type de lieu n'est pas déjà représenté par un lieu similaire. D'autre part pour trouver dans l'offre existante des sources d'inspiration.



Bien entendu, la Première et la Seconde Guerres mondiales relèvent de l'histoire commune franco-allemande, et les lieux qui se rapportent à ces périodes (sites de champs de bataille, de camps d'internement, de camps de concentration, etc.) ont tout à fait leur place sur la carte. Toutefois, il peut être intéressant d'explorer aussi des champs qui ne sont pas encore représentés.



Pistes de travail

Cartorik inclut des lieux relatifs à l'histoire politique et militaire, mais aussi sociale, culturelle, sportive, etc. Pourquoi ne pas se pencher aussi sur **l'histoire industrielle ou sur l'histoire scientifique** ?

Par ailleurs, **l'histoire sportive** porte sur le rugby (Colombes) et sur le

football (Séville), tandis que **l'histoire culturelle** porte sur la chanson (Basdorf avec Georges Brassens ou Göttingen avec Barbara). Pourquoi ne pas aborder aussi **d'autres disciplines artistiques** (la danse, le théâtre, le cinéma, la littérature, etc.) ou sportives (le tennis, le basket, le handball, l'athlétisme, etc.) ?

4. Le lieu a-t-il une dimension mémorielle ?

Il ne s'agit pas ici d'un critère de choix en tant que tel, mais plutôt d'un autre aspect de la diversité des lieux. Les notices traitent en effet d'histoire, mais aussi de **mémoire et de mémorialisation**. Elles documentent comment l'événement évoqué est aujourd'hui visible dans l'espace public (à travers un monument, un nom de rue ou de place, etc.) ou, au contraire, est invisible et n'a laissé de traces que dans des archives (photos, articles, etc.).

Il est intéressant de prendre en compte le **patrimoine matériel**, mais aussi le **patrimoine immatériel**. Même si le lieu, pour figurer sur la carte, doit avoir un ancrage géographique, il n'est pas nécessaire de se limiter à des lieux qui se visitent et/ou qui abritent un musée ou un mémorial.

Dans tous les cas, lors de la rédaction de la notice, la question des **traces** laissées par l'événement peut être pertinente car elle interroge notre propre rapport au passé.

Les événements au cours desquels la jeunesse a joué un rôle déterminant peuvent en outre être particulièrement inspirants.



Recherche historique

La création d'un nouveau lieu avec un groupe franco-allemand est l'occasion de transmettre de façon active et participative les principes de la **recherche historique**. Par-delà l'anecdote, la démarche des historiennes et historiens est fondée sur une **approche scientifique**. Placer les jeunes eux-mêmes dans une position d'enquêteurs les conduit à travailler avec des **protocoles de recherche**. À l'heure de la post-vérité, des fausses informations et des instrumentalisations de l'histoire à des fins idéologiques, il peut s'agir d'un moyen efficace de renforcer leur **esprit critique** ainsi que, plus largement, leurs **compétences démocratiques**.

Tendre vers l'objectivité

L'écriture de l'histoire n'est pas celle d'un « roman », qu'il soit national ou non. Elle doit s'attacher à établir des faits d'une façon aussi neutre que possible. C'est ce qui fait d'elle une **science**, fût-ce une science humaine. Ce principe doit être transmis aux participantes et participants, avec les nuances et les précisions qu'il appelle immanquablement.

L'objectivité totale n'existe pas. Tout discours est déterminé par un point de vue lié à une position sociale, culturelle, historique, etc. De même, il n'existe pas de « vérité » ni de « faits » purs, indépendants de tout contexte d'énonciation. C'est pourquoi ces termes doivent être maniés avec prudence. Toutefois, dans le cadre de la recherche historique, il est possible de tendre vers l'objectivité, ne serait-ce qu'**en admettant sa propre subjectivité et en interrogeant ses propres biais**.

La neutralité absolue n'existe pas davantage. D'ailleurs, **croiser des perspectives françaises et allemandes** sur un même événement montre souvent combien la question du point de vue est importante. Pour éviter de tomber dans un relativisme où toutes les vérités se vaudraient, on peut cependant prôner la « neutralité axiologique ». C'est-à-dire le fait d'être conscient de ses valeurs et d'éviter de les imposer à son auditoire.



Fleury-devant-Douaumont et le champ de bataille de 1916, un exemple d'histoire où doivent être intégrées les perspectives des soldats français et allemands, mais aussi celle des troupes coloniales, comme ici le régiment d'infanterie du Maroc.

Chercher des sources

La notion de source est essentielle dans la recherche historique, qu'il s'agisse de sources primaires ou de sources secondaires.

Une **source primaire** a été créée au moment de l'événement, par un ou plusieurs témoins directs.

Une **source secondaire** a été créée a posteriori, par une citation et/ou une interprétation d'une source primaire. Dans tous les cas, il est important d'**identifier** les sources et de les **mentionner**, ne serait-ce que pour indiquer quel point de vue elles reflètent.

Dans un contexte pédagogique, la facilité peut consister à effectuer des recherches sur une encyclopédie collaborative (type Wikipédia) ou, de plus en plus, à interroger des outils d'intelligence artificielle. Les ressources disponibles sur Internet ne sont pas nécessairement erronées. Il existe de nombreux musées ou mémoriaux qui mettent en ligne des textes ou des documents issus de leurs collections. Cependant, la source doit toujours être **identifiée de façon précise**.

Par ailleurs, plutôt que d'utiliser dans une application web comme *Cartorik* des contenus déjà disponibles sur Internet, il peut être beaucoup plus intéressant d'**aller chercher ailleurs** des informations ou des archives qui ne sont pas encore en ligne. Enfin, il est important de **rédigier un texte original**, ne serait-ce que pour des questions de droits d'auteur. Aucune copie et aucun plagiat de texte existant ne pourront être publiés.



Pistes de travail

Les **centres d'archives**, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, disposent de corpus de documents très riches qui sont, selon des modalités propres à chaque institution, accessibles au grand public. Apprendre à effectuer une recherche à partir de dates, de lieux, de mots-clés, etc. peut être utile et gratifiant pour les participantes et participants.

Lorsque le lieu choisi est à proximité du lieu d'habitation d'une partie du groupe ou du lieu de la rencontre, il est préférable de **faire soi-même des**

photographies du paysage, du monument ou du nom de rue qu'on souhaite évoquer – même quand des images sont disponibles sur Internet.

Lorsque l'histoire choisie est assez récente, pourquoi ne pas chercher à **rencontrer des témoins** pour les interroger ? Un extrait vidéo de l'entretien pourrait être intégré à la notice (avec l'accord de la personne concernée). Un témoignage permet d'incarner l'histoire racontée, et de donner lieu à une belle rencontre intergénérationnelle.

Croiser les perspectives

Choisir des sources crédibles, provenant de témoins, d'experts, d'associations ou d'institutions reconnues est nécessaire, mais pas suffisant. En effet, la démarche historique exige de **croiser des sources** différentes afin de vérifier si elles se confirment – ou, du moins, si elles ne se contredisent pas.

Cet aspect est d'autant plus important dans le cas d'histoires franco-allemandes où, a priori, des acteurs des deux pays ont été impliqués. Dans la mesure du possible, les participantes et participants chercheront à prendre en compte des points de vue différents en consultant des lettres, des articles de journaux, des documents administratifs, etc. La mise en commun de sources des deux pays, rédigées dans les deux langues, peut

être un moment particulièrement intéressant où les connaissances et les compétences des uns et des autres se complètent pour s'approcher d'une forme de « vérité ».

L'exercice est bien sûr encore plus riche quand il est mené lors d'un projet trilatéral avec, par exemple, des jeunes de Pologne, d'Algérie ou encore de Bosnie-Herzégovine.

Replacer dans un contexte

Enfin, la démarche historique demande de **contextualiser les informations recueillies**. Un événement n'est jamais isolé. Il s'inscrit dans une chaîne de causes et de conséquences qui permettent de comprendre sa signification. L'histoire sur laquelle porte le lieu doit donc être mise en perspective avec d'autres histoires.

Lors de cette phase de travail, il faut cependant veiller à tenir compte du point de vue des acteurs impliqués – par exemple des informations dont ils disposaient à l'époque. Il faut se méfier de ce que les historiennes et historiens appellent l'erreur téléologique, c'est-à-dire le fait de partir du présent et de lire le passé comme un cheminement qui conduirait nécessairement à la situation actuelle. Donc de présenter l'histoire (celle des conflits comme celle des réconciliations) comme un mécanisme inéluctable.



Forme de la présentation

L'étape suivante consiste à **rédiger la notice** consacrée au lieu et à la **mettre en forme** pour une **intégration dans Cartorik**. Ce qui signifie :

- 1 Trouver un titre et un sous-titre. Le titre est en principe le nom du lieu. Le sous-titre est une description très courte de l'histoire franco-allemande à laquelle il correspond :



Exemples de titres et de sous-titres

- 2 Renseigner les **données** qui permettront de **référencer le lieu** sur *Cartorik*, c'est à dire :

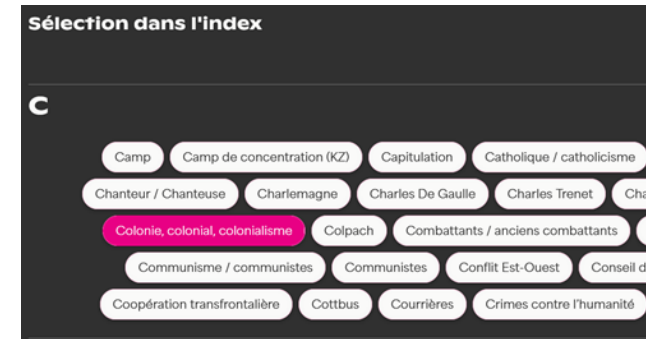
a. inscrire le lieu dans l'une des quatre périodes proposées : 1870-1919 / 1919-1945 / 1945-1990 / après 1990 ou dans la catégorie «transpériodique», pour la recherche historique ;



Exemple de recherche selon un critère historique. Le filtre appliqué ici fait apparaître les lieux se rapportant à des histoires franco-allemandes qui se sont déroulées entre 1945 et 1990.

b. localiser le lieu sur la carte en indiquant ses coordonnées précises (latitude et longitude), pour la recherche géographique ;

- c. associer le lieu à un ou plusieurs mots-clés, pour la recherche thématique.



Exemple de recherche selon un critère thématique. Le filtre appliqué ici fait apparaître les lieux se rapportant à l'histoire coloniale de la France et de l'Allemagne.

- 3 Indiquer les **auteurs/le groupe d'auteurs** (association, établissement scolaire, rencontre, classe, etc.) et **présenter le projet** en quelques lignes.
- 4 **Télécharger une image** pour illustrer le lieu et ajouter une légende sans oublier de mentionner les sources.
- 5 **Rédiger le texte de la notice** en présentant de façon structurée (paragraphe et sous-titres) l'histoire et la mémoire du lieu. Ce texte doit s'appuyer sur les recherches effectuées en amont, donc sur différentes sources (témoins, experts, ouvrages de référence, etc.).

Les textes de Cartorik ont en règle générale une longueur comprise entre **4 500 et 5 500 signes**. À la fin de la notice, ils sont présentés sous la forme d'un document unique (PDF) avec, dans la rubrique « Pour aller plus loin », des références bibliographiques sur le sujet.

- 6** Illustrer le texte à l'aide de **documents multimédias** : images, sons, vidéos, etc. La plupart des notices comportent entre 3 et 5 documents : archives numérisées, photographies anciennes ou récentes, etc. Il est important qu'ils ne soient pas juste « décoratifs » mais qu'ils apportent au texte un éclairage utile. Différents formats sont disponibles et permettent de varier entre texte avec ou sans document multimédia et document multimédia avec ou sans texte. Ces ajouts doivent être impérativement sauvegardés.

Optionnel (en cours de développement) : intégrer à la fiche un ou plusieurs **quiz** portant sur l'histoire du lieu. Dans la version initiale de *Cartorik*, les quiz prennent la forme de questionnaires à choix multiples et portent sur des informations qui figurent dans le texte.

Quand a été signé le traité d'Aix-la-Chapelle ?

Choisir parmi les réponses suivantes

23 janvier 1963 32 janvier 2019

25 janvier 2003 24 janvier 2019

Vrai !


Continuer

Exemple de quiz intégré à la notice sur Aix-la-Chapelle.

L'objectif de ces quiz est de capter l'attention de l'utilisateur en lui donnant un rôle actif et de le valoriser lorsque, comme dans l'exemple ci-contre, il trouve la réponse exacte. Ce type de format renforce l'interactivité de l'outil, dans un environnement numérique où elle est une notion-clé. Toutefois, son aspect ludique (par exemple les confettis qui saluent une bonne réponse) ne convient pas à toutes les histoires et pourrait même paraître déplacé s'il s'agit, par exemple, de trouver le nombre de victimes d'une bataille ou le nombre de détenus d'un camp. Les quiz sont donc à réserver à certains lieux.

La création d'un nouveau lieu à l'usage exclusif du groupe peut être en soi l'objectif du projet, sans qu'une intégration dans la version publique de *Cartorik* soit prévue. Dans ce cas, il s'agit uniquement d'un **exercice pédagogique**. Ce choix peut être justifié quand il vise à enlever aux participantes et participants la pression d'avoir à fournir un résultat irréprochable. Ou quand le lieu sélectionné est jugé intéressant pour le groupe, mais qu'il ne répond pas à l'ensemble des critères de *Cartorik* (par exemple quand il porte sur une histoire d'intérêt avant tout local, ou risquerait de faire « doublon » avec un lieu déjà présenté).

Néanmoins, la perspective de **soumettre le résultat à un jury** pour une publication à destination d'un public plus large peut être motivante pour le groupe, quels que soient l'âge et le niveau des jeunes impliqués. Elle peut même faire partie intégrante du processus pédagogique en encourageant des participantes et participants qui, au départ, ne se sentiraient pas capables ou pas légitimes. Que le lieu soit retenu ou non, le fait qu'il ait été jugé présentable par l'équipe pédagogique est en soi une forme de reconnaissance.

C'est pourquoi l'OFAJ recommande à un maximum de porteurs de projet qui se sont lancés dans la création d'un nouveau lieu de les **soumettre au jury annuel** chargé de sélectionner ceux qui intégreront officiellement l'application web. Pour ce faire, le lieu doit être signalé comme « complet » et présenté via ce **formulaire** .

Partie 3

Publication sur *Cartorik*

Modalités



Appel à contributions

Chaque année, **entre 8 et 12** nouveaux lieux parmi ceux qui auront été créés et présentés par des groupes franco-allemands seront sélectionnés par un jury afin d'être ajoutés à la version publique de *Cartorik*. Le nombre exact dépendra du nombre et de la qualité des projets proposés.

Chaque année, un **appel à contributions** sera lancé afin de susciter de nouvelles propositions. Il pourra, selon les cas, être totalement ouvert quant au **choix des lieux** (sujet, période, situation géographique, etc.) ou indiquer des thèmes prioritaires, en fonction de lacunes à combler ou d'équilibres à respecter au sein de *Cartorik*.



Composition du jury

Le jury franco-allemand qui décidera des lieux à ajouter sera formé par l'OFAJ et sera composé :

- ▶ d'**historiennes** ou **historiens** qui ont contribué à *Cartorik*;
- ▶ de **pédagogues** (issus des champs de l'éducation formelle ou non-formelle);
- ▶ de **jeunes Ambassadrices ou Ambassadeurs OFAJ**;
- ▶ de **représentantes** ou **représentants de l'OFAJ**.

Cette composition doit refléter les aspects scientifiques, éducatifs et institutionnels du projet.

Le jury a la possibilité :

- ▶ d'accepter une proposition de lieu telle quelle;
- ▶ d'accepter une proposition de lieu sous réserve de modifications, sur le fond et/ou sur la forme;
- ▶ de refuser une proposition de lieu.

Dans le cas où un projet serait jugé de qualité mais ne serait pas retenu parmi les 8-12 lieux en raison d'un trop grand nombre de candidatures recevables, il pourrait être à nouveau examiné l'année suivante, tout en restant disponible et visible sur le compte de l'utilisateur.

Cahier des charges

Par souci de transparence, l'OFAJ se doit d'indiquer en détail aux porteurs de projets les critères qui seront pris en compte par le jury.



Critères relatifs au contenu

- ① Adéquation du lieu avec les **objectifs** et les **principes** de *Cartorik* : dimension franco-allemande; diversité historique, géographique et thématique; travail au sein de tandems ou de groupes franco-allemands ou trilatéraux.
- ② Caractère **original** des textes et des documents : aucun plagiat et aucun copier-coller depuis des sites ou des ouvrages existants, même partiels, ne sont admis.
- ③ **Fiabilité des informations** : les contenus historiques doivent être conformes à l'état actuel de la recherche sur le sujet –ce qui concerne les noms, les dates, les récits, mais aussi le vocabulaire utilisé (par exemple dans le cas de termes juridiques comme « crime de guerre » ou « génocide »).
- ④ **Mention des sources** : le texte doit être accompagné d'une liste des ouvrages ou des sites qui ont été consultés dans le cadre de sa rédaction. Les sources peuvent aussi, le cas échéant, être d'autre nature (comme un entretien avec un témoin ou un expert, ou la visite d'une exposition dans un musée ou un mémorial). Par ailleurs,

chaque document illustrant le texte doit porter une légende et la mention de son origine.

- ⑤ **Qualité de la rédaction** : les textes doivent être rédigés sans faute et de façon à la fois claire et structurée. Attention, *Cartorik* s'adressant au grand public, le langage utilisé doit être accessible et compréhensible par toutes et tous.
- ⑥ **Qualité de la traduction** : les notices, élaborées par des groupes franco-allemands, doivent être présentées dans les deux langues. Il est important que le même soin soit apporté aux deux versions (française et allemande) ou aux trois versions (française, allemande et anglaise) dans le cadre de projets trilatéraux.



Critères relatifs à la forme

- ① Les **textes** doivent avoir une taille comprise entre 4 500 à 5 500 signes maximum. La structure doit être divisée en plusieurs paragraphes avec des sous-titres (par exemple, pour le Palais de l'Élysée : « Siège de la présidence de la république française », « Le chemin vers le traité de l'Élysée », etc.).
- ② Les **images** (photos, archives numérisées, etc.) doivent avoir une qualité et une définition correctes. Dans la version actuelle de *Cartorik*, à titre indicatif, les images ont une largeur de 1 500 pixels. Le fichier d'origine doit donc avoir une taille égale ou supérieure.

Dans le cas de fichiers audio ou vidéo, les enregistrements doivent être eux aussi d'une qualité satisfaisante – au regard des conditions techniques de l'époque.

- ③ Une attention particulière doit être portée à la question des **droits d'utilisation** des documents. En effet, par-delà la mention des sources, il est fréquent que la publication d'une illustration, d'une vidéo ou d'une archive sur Internet soit soumise à l'autorisation de son propriétaire ou détenteur des droits (quand elle provient, par exemple, de la collection d'un musée), voire du paiement de droits.

Il est important que cette question soit abordée avec le groupe, d'une part pour sensibiliser les participantes et participants aux aspects juridiques du projet (dans un contexte numérique où prévaut souvent l'illusion de la gratuité et de la libre circulation des contenus) ; d'autre part pour éviter de donner une centralité à des documents qui peut-être, finalement, ne pourront pas être utilisés pour des raisons légales et/ou financières.

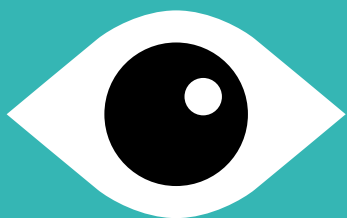
Soutien par l'OFAJ

Au-delà de ce guide, l'OFAJ prend en charge le **développement technique** de la version participative de *Cartorik*, la sélection des nouveaux lieux par le **jury** dans le cadre d'un **appel à contributions annuel** et l'**actualisation de la carte** à l'occasion de la Journée franco-allemande (22 janvier).

La création d'un nouveau lieu peut tout à fait intervenir dans le cadre d'un échange scolaire, d'une rencontre en tiers-lieu ou de tout autre format bilatéral ou trilatéral financé par l'OFAJ. Si une subvention est demandée, elle reste définie par les directives actuelles selon le type de projet. Le fait de créer un nouveau lieu pour *Cartorik* lors d'un projet franco-allemand ne fait pas l'objet d'un financement spécifique de la part de l'OFAJ.

Par-delà la coordination de *Cartorik*, l'OFAJ peut toutefois soutenir les porteurs de projets dans les deux cas de figure suivants :

- ▶ par des **conseils** et des **recommandations** lorsqu'une proposition de lieu a été sélectionnée par le jury sous réserve de modifications. Un travail d'accompagnement peut alors être proposé afin d'aider le groupe à améliorer sa notice et de rendre ainsi possible sa publication.
- ▶ par une prise en charge financière exceptionnelle de **droits d'utilisation** lorsque le/la propriétaire d'un document inclus dans une notice exige leur paiement. Ce soutien n'est accordé par l'OFAJ que lorsque la présence du document en question apporte une réelle plus-value à la présentation, et à condition que le montant, identifié, ne soit pas disproportionné.



Qu'est ce que l'OFAJ ?

L'OFAJ est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande, implantée sur quatre lieux : Paris, Berlin, Sarrebruck et Strasbourg. Il a été créé par le Traité de l'Élysée en 1963. Sa mission est d'entretenir et d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays et des pays voisins, de renforcer leur compréhension et, par là, de faire évoluer les représentations.

L'OFAJ s'adresse à tous les publics de 3 à 35 ans et coopère avec de nombreux partenaires et porteurs de projets. Il apporte son soutien à des projets de jeunes de France et d'Allemagne sous diverses formes : échanges scolaires, extrascolaires, universitaires ou dans le cadre de la formation professionnelle, rencontres sportives, scientifiques et culturelles, rencontres d'enfants, etc. Il conseille et soutient également les équipes pédagogiques dans le cadre de formations à la pédagogie des rencontres et de travaux de recherche (pas de limite d'âge).

Mentions légales

Rédaction : Ludovic Fresse, Rue de la Mémoire
Coordination : Sandrine Debrosse-Lucht, Bureau Formation interculturelle
Sous la direction de Anne Jardin, Cheffe du bureau
Graphisme : Judith Braesch
Merci à Annette Schwichtenberg et Elise Benon, Bureau Communication et Événements

Crédits photos

Page 4 : Kicker N° 55/1982 du 9.7.1982, couverture
Page 10 : Un coin des ruines du village après sa reprise par le régiment colonial du Maroc, 18/08/1916. Don Illustration. Fonds des Albums Valois – Meuse, coll. La Contemporaine
<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/Scstm3h8gn7p>

Contact

Sandrine Debrosse-Lucht
debrosse@ofaj.org

Avec le soutien de



La Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargée des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande

Label Citoyen 2025



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



ofaj.org